



Huissier saisie des meubles pour impôts à payer

Par **mAGALEX57**, le **11/02/2016** à **23:31**

Bonjour, rnj'ai reçu ce jour un courrier des huissier des impots il me dise que je suis redevable de la somme a payer de 816 € qui correspond au taxes ordure ménagère et frais communaux 2013 j'ai jamais vu sa car j'étais a l'epoque en location de 3 mois à metz et je suis reparti dans le nord j'ai jamais reçu de courrier de leur part sauf aujourd'hui ou il me dise clairement" je suis chargé par le comptable (sip st avold) de saisir vos meubles rnje suis vraiment pas bien du tout car j'ai toujours payer mes impots et cette année la j'ai payée ma taxe habitation rnje suis vraiment pas bien car je suis maman celibataire je vis dans un logement sociale j'ai qu'un petit contrat de 600 € par mois qui contribue a payer mon loyer et mes facture et la nourriture de mon fils (car je mange vraiment quand je sens que je vais tomber rnmais quand j'ai reçu ce courrier je comprend pas car j'ai rien reçu avant même a mes ancienne adresse des que j'ai demenager j'ai prevenu dans les deux villes mon changement d'adresse..... rnde plus quand je me connecte a mon espace impot particulier cette taxe n'apparret pas dans les chose que j'ai payer ou celle en cours je suis demunie j'ai tres peur de cette menace de saisie de plus il me dise que meme si je paye sa n'arretera pas la procedure je comprend pas je suis vraiment au bord du gouffre aider moi s'il vous plais

Par **cocotte1003**, le **12/02/2016** à **09:00**

Bonjour, prenez vite contact avec d'huissier et amenez lui les documents de vos paiements. Vous devez recevoir et payer chaque année la taxe d'habitation du lieu ou vous vivez au jour du 1 janvier, la taxe ordures se trouvant en annexe de cette taxe, cordialement

Par **mAGALEX57**, le **12/02/2016** à **14:39**

merci mais le seul document que je peux presenter a l'huissier c'est ma taxe d'habitation tout ce qui reste de a location je n'ai plus mais meme ci je prouve que j'ai payer ma taxe d'habitation comment ce fait t-il qu'il me demande une taxe ordure menagere ? et des frais communaux